



Charte RSO de l'ASAP

A l'ASAP, Le respect de la réglementation au profit de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement est le cœur de notre activité et de notre engagement. C'est même notre mission première et la raison d'être de notre existence.

Nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique, respectueuse de l'environnement et bénéfique pour la société. Cette charte RSO (Responsabilité Sociale/sociétale des Organisations) reflète notre engagement à intégrer les préoccupations sociales, sociétales et environnementales dans nos activités.

Valeurs et Principes

CONFORMITE LEGALE

- **Conformité légale** : Ce sujet est cœur de métier chez nous. Non seulement nous respectons toutes les législations applicables, y compris les réglementations sociales, fiscales et environnementales, mais c'est notre métier de nous assurer que les clients de nos membres respectent les réglementations, codes et normes concernant les équipements sous pression.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- **Charte éthique** : Signer la charte éthique de l'ASAP est le préalable à toute activité au sein de l'ASAP.
- **Anti-corruption** : Ce sujet est cœur de métier chez nous. La gestion de ce risque est intégrée depuis trente ans à notre culture, notre organisation et nos procédures.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

- **Responsabilité environnementale** : Nous prenons des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale et appliquons le principe de précaution dans notre approche des problèmes environnementaux, de biodiversité et des limites planétaires.
- **Technologies respectueuses de l'environnement** : Nous favorisons l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, en intégrant des considérations environnementales dans nos achats.
- **Performance environnementale** : Nous mesurons notre performance en matière de politique environnementale et veillons à ce qu'une part significative de nos opérations soit couverte par un système de management environnemental identifiable.
- **Réduction de l'impact environnemental** : Nous nous engageons à réduire notre impact environnemental en limitant nos émissions de gaz à effet de serre, en favorisant le télétravail, l'utilisation des transports en commun et l'utilisation de ressources décarbonées.
- **Recyclage et gestion des déchets** : Alors que nous sommes dans un métier de l'écrit, nous avons mis en place un système zéro papier propice à la réduction des déchets.

RESPECT DES DROITS HUMAINS ET DU DROIT DU TRAVAIL

- **Santé et sécurité** : Nous mettons en œuvre une politique de santé et de sécurité visant à garantir un environnement de travail sûr et sain. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour limiter les accidents de travail et assurer le respect de la dignité de chaque salarié.



- **Égalité des chances, inclusion et non-discrimination** : Nous nous engageons à éliminer toute discrimination en matière d'emploi, quelle que soit la raison : âge, sexe, conviction religieuse, opinions politiques, orientation sexuelle, origine sociale ou ethnique, handicap, situation de famille, nationalité, patronyme ou apparence physique. Nous promouvons l'égalité de traitement (salarial entre autres) et des chances.
- **Conditions de travail équitables** : Nous respectons toutes les réglementations relatives aux rémunérations, avantages sociaux et horaires de travail.
- **Bien-être au travail** : Nous nous engageons à promouvoir le bien-être au travail en cultivant un environnement de travail sain, équilibré et inclusif, où chacun(e) se sent valorisé(e), soutenu(e) et motivé(e) à donner le meilleur de soi-même.
- **Lutte contre le harcèlement** : Toute forme de menace verbale ou physique, violence, abus sexuels ou harcèlement physique ou psychologique est strictement interdite.
- **Politique Handicap** : Nous promouvons l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou éloignées de l'emploi.
- **Liberté d'association et négociation collective** : Nous respectons la liberté d'association et reconnaissons le droit de négociation collective de nos employés.

SECURITE DES DONNEES

- **Protection des données** : Nous respectons la réglementation relative à la protection des données, notamment le RGPD, en assurant la sécurité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de nos activités.

Mise en œuvre et suivi

- **Objectifs et indicateurs** : Nous définissons des objectifs précis et des indicateurs pour mesurer nos progrès en matière de RSO.
- **Évaluation et amélioration continue** : Nous évaluons régulièrement nos actions RSO et mettons en place des plans d'amélioration continue.

L'ASAP s'engage à poursuivre et à renforcer ses actions en matière de RSO, contribuant ainsi à un avenir plus durable et équitable pour tous.

Conformité et environnement : notre mission, votre sécurité